



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



«la maison
maternelle»

SOMMAIRE

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
INTRODUCTION	5
Rapport moral	6
Rapport financier	8
Rapport d'activité	11
 ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS	
Maison d'Enfants à Caractère Social de Paris	18
« La Maison Maternelle » Manin (75019)	
Maison d'Enfants à Caractère Social de Glaye	21
Château de Glaye, Ceton (61-Orne)	
Institut Médico-Educatif « Le Nid des Bois »	23
Manou (28-Eure-et-Loir)	
Etablissement et Services d'Aide par le Travail	27
« Les Ateliers des Portes du Perche » La Loupe (28-Eure-et-Loir)	

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE « LA MAISON MATERNELLE » 2017

MARIE-ANNICK BERNARD

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 1996.

Ancienne assistante de direction d'associations.

Epouse de Denis Bernard, arrière-petit-fils de Louise Koppe.

ALAIN COINTAT

Président du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle ».

Contrôleur général des offices agricoles.

Ancien Directeur d'établissements publics.

BENEDICTE DE LAVENNE DE CHOULOT

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2014.

Avocate.

Chargée d'enseignement à l'Ecole de formation du Barreau, enseignante en droit international à la FACO et à l'école d'informatique IRIS. Correspondante du programme « Hors saison musicale » de l'Association Pour que l'esprit vive.

Membre de l'association Droit et procédure et AEDBF.

FRANÇOIS DE RANCOURT DE MIMERAND

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Eton College, Trinity College de l'Université de Cambridge.

Institut européen d'administration des affaires, Harvard Business School.

Diplômé Master of Arts, Master of Business Administration (MBA), Advanced Management Program.

Ancien membre du comité de direction et contrôleur général de la Banque PARIBAS et de la Compagnie financière de PARIBAS.

Ancien Président de la Société des amis de la Fondation Maeght.

JEAN-FRANÇOIS DENIS

Trésorier du Conseil d'Administration de l'Association depuis 2008.

Diplômé d'études supérieures en mathématique appliquée.

Actuaire.

Ancien Directeur de sociétés d'assurances sur la Vie.

CHRISTIAN DULCY

Président d'Honneur de « La Maison Maternelle » depuis 2015.

Président du Conseil d'Administration de 2006 à 2015.

MBA de l'INSEAD, Diplôme de Sciences-Po Paris, de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris.

Graphologue-Conseil, Diplômé de la Société Française de Graphologie.

Membre de l'Organisation Internationale des Experts ORDINEX.

ALAIN FENEON

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Gestion (ESG Paris). Master Finances.

Contrôleur de gestion et chef de projets dans le secteur industriel.

Directeur financier dans plusieurs entreprises de l'industrie pharmaceutique

PIERRE FOUILLADE

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Ingénieur en agriculture et diplômé de l'ESSEC.

Ancien directeur de l'Office de l'Elevage (Ministère de l'agriculture), ancien Conseiller général du Cantal et ancien maire de Valette (Cantal).

Contrôleur général honoraire des offices agricoles.

PIERRE GUILLO

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2010.

Ancien Directeur Général de l'association Jean Coxtet.

Administrateur des associations L'Elan Retrouvé et L'Accueil de la Mère et de l'Enfant.

MARCEL JAEGER

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2013.

Secrétaire du Conseil d'Administration.

Titulaire de la Chaire du travail social et d'intervention sociale au CNAM.

Président de l'Association de l'Accueil de la Mère et l'Enfant.

LUCIA LAPORTE

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2005.

Diplômée du Conservatoire des Arts et Métiers en gestion des collectivités locales.

Lion's Club Paris Amérique.

ODILE MOUDARRES

Adhérente de « La Maison Maternelle » depuis 2011.

Maîtrise de Sciences Sociales appliquées au travail social - Assistante sociale pendant 35 ans notamment à la CAF de l'Essonne.

JEAN-PIERRE MUSSO

Membre du Conseil d'Administration de la « La Maison Maternelle » depuis 2009.

Préfet, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite.

Ancien préfet du Gers (1997-1999), ancien chargé de mission à l'inspection générale de l'administration du ministère de l'Intérieur (1999-2008).

PHILIPPE PEREZ

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2010.

Dirigeant cabinet de consulting.

Psychanalyste.

ANDRE RENOUX

Adhérent de « La Maison Maternelle » et membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2005.

Professeur émérite de l'Université Paris XII.

Président d'Honneur de l'Association Française d'Etudes et de Recherches sur les Aérosols (ASFERA).

EN GUISE D'INTRODUCTION

ALAIN COINTAT

Président de « La Maison Maternelle »



En 2017, les actions menées en faveur des enfants et de nos travailleurs en situation de handicap ont porté leurs fruits. Les équipes ont su les mobiliser et les encadrer dans une ambiance conviviale.

Les résultats financiers consolidés de la Maison Maternelle sont bons. Toutefois nous espérons résoudre les quelques difficultés rencontrées avec le département de l'Orne.

Voici, résumées, les principales informations de l'année :

Alors qu'elle a toujours bien fonctionné, la MECS de Glaye n'a malheureusement pas atteint cette année les prévisions espérées en raison d'une baisse du nombre des enfants confiés, de sous-dotations imposées et d'exigences nouvelles de la part de notre financeur.

A Paris, après la fin des travaux de rénovation de notre établissement de Manin, notre MECS a vite repris son rythme de croisière avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction.

Dans l'Eure-et-Loir, notre ESAT de La Loupe et notre IME de Manou poursuivent de façon satisfaisante leur dynamique de développement.

Pour l'avenir, nous travaillons au projet de rapprochement entre la Maison Maternelle et d'autres associations, aussi bien au niveau du siège qu'au niveau territorial. Cette action encouragée par nos financeurs nous permettrait d'atteindre un seuil d'équilibre favorable au développement de nouvelles activités.

RAPPORT MORAL

ALAIN COINTAT

Président de « La Maison Maternelle »

Chers adhérents, chers amis

C'est avec un vif plaisir que nous vous accueillons à nouveau dans notre établissement de Manin.

2017 : UNE ANNÉE CONTRASTÉE

En effet, si nous n'avons pas obtenu les résultats espérés à la MECS de Glaye, notre IME de Manou et notre ESAT de La Loupe poursuivent leur dynamique de développement. Quant à notre MECS de Manin, l'établissement se redresse de façon sensible.

Je m'en tiendrai à n'évoquer que les faits marquants de notre association au cours de l'année 2017, et de façon un peu plus développée, ceux de notre établissement de Glaye en situation plus compliquée. Jean-François Denis, notre trésorier, et Marcel Jaeger, notre secrétaire, vous donneront plus loin plus de détails sur les aspects financiers et sur les activités de chacun de nos établissements.

MANIN

L'année dernière, j'avais eu le plaisir de vous annoncer la restructuration complète de Manin, de vous faire visiter ce très bel établissement et de vous informer aussi des dysfonctionnements rencontrés.

A la suite de la direction transitoire confiée à un ancien directeur général d'association à la retraite, nous avons recruté une nouvelle directrice, Madame Audrey Ferrand. Elle a pris ses fonctions le 19 juin 2017.

Dès le mois d'avril, nous avons retrouvé une capacité d'accueil conforme aux prévisions. La nouvelle direction a proposé le renforcement des compétences médicales pour améliorer le suivi des enfants et mis en place des ateliers parents-enfants afin de développer les liens familiaux de manière à assurer une plus grande réussite des retours. Enfin, un travail vient d'être initié avec des bénévoles pour des actions ciblées : décoration, jardinage... apportant aux enfants une plus grande convivialité.

Un Conseil de la Vie Sociale a été installé. Notre administratrice, Madame Odile Moudarrès, y représente l'association.

Enfin, après avoir obtenu de la DASES le renouvellement pour 15 ans de l'autorisation à accueillir 57 enfants, un nouveau projet d'établissement pour la période 2017-2022 a été présenté à la Ville de Paris. Nous sommes actuellement en attente de son approbation.

Ainsi, notre établissement a retrouvé une dynamique de management qui, en remobilisant le personnel, a eu un impact positif sur la vie quotidienne de nos enfants.

GLAYE

A Glaye dans l'Orne, la situation de notre Maison d'Enfants à Caractère Social s'avère plus délicate et c'est la raison pour laquelle je m'y étendrai un peu plus.

Alors que le Conseil départemental venait de renouveler en 2017 son autorisation pour accueillir 72 enfants, la conjoncture s'est dégradée à partir du deuxième semestre de l'année.

Les causes en sont multiples. En premier lieu, une baisse sensible des enfants placés (retraits importants, mais programmés, des enfants de l'Eure-et-Loir ; faibles placements des enfants de l'Orne et départs de quelques fratries). En deuxième lieu, des sous-dotations imposées depuis plusieurs exercices sur certains postes budgétaires incompressibles. Enfin, des exigences nouvelles de la part de notre financeur, qui a la singularité de ne placer que 15% des enfants que nous accueillons.

Nous avons rencontré à plusieurs reprises les services et les élus du département de l'Orne pour les alerter de cette situation préoccupante, les informer des décisions de gestion que nous avons prises à cet égard et leur soumettre un nouveau projet d'avenir afin de consolider notre établissement.

C'est ainsi que six postes ont été gelés et un groupe d'enfants fermé, dans le but d'atténuer le déficit prévisible.

Pour inverser la baisse constatée des placements, des rencontres ont été organisées avec les élus et les services du département de la Sarthe qui jouxte Glaye. Elles se sont avérées très positives puisque plusieurs enfants nous ont immédiatement été confiés. Une convention liant notre établissement à ce département est en cours d'élaboration. L'objectif est d'accueillir un minimum de 40 enfants dans un proche avenir.

Après une analyse rigoureuse des flux de placements par département et des possibilités d'économies budgétaires, nous avons soumis à notre financeur un projet consistant à baisser notre habilitation d'accueil de 72 à 60 enfants, tout en conservant nos moyens financiers annuels afin de renforcer l'accompagnement éducatif et de nous permettre d'éviter un plan social.

Les négociations engagées avec le département de l'Orne sont très difficiles. Ce département, comme beaucoup d'autres, rencontre des contraintes budgétaires. Il cherche par tous les moyens à minimiser, voire rejeter, certaines de nos dépenses réelles incompressibles. L'Orne refuse, à ce jour, l'augmentation de notre prix de journée, pourtant le plus bas du département, et se situant même dans la moyenne basse des prix pratiqués dans les départements limitrophes avec lesquels nous travaillons.

Malgré cette position figée, l'Orne nous demande de prendre en charge 5 à 6 enfants en situation dite « complexe », c'est-à-dire des enfants qui présentent des troubles du comportement. Pour accueillir ces enfants, il serait nécessaire que notre établissement soit pourvu d'un encadrement spécialisé et que se trouve à proximité un environnement psycho-médical, ce qui n'est pas le cas. Le département a été informé que nous serions prêts à répondre favorablement à leur demande mais à la condition que les enfants que nous accueillons déjà ne soient pas mis en danger, car nous avons vécu un précédent fâcheux.

Nous avons proposé de créer une extension de notre établissement de Glaye sous la forme d'une section spécialisée, en dehors des locaux actuels, qui serait à étudier en partenariat avec l'ARS de Normandie. En effet, une réponse éducative, seule, n'est pas suffisante. Pour accueillir ces enfants dits « complexes », cette extension doit se situer dans une région dotée d'équipes soignantes spécialisées.

Bien évidemment, les incertitudes qui pèsent sur notre établissement suscitent les inquiétudes légitimes des salariés qui restent disponibles et mobilisés.

Pour l'instant, nous attendons toujours la réponse du département. Cependant, plus le temps passe, plus notre trésorerie se dégrade.

Enfin, nous avons signé avec les délégués syndicaux un accord d'entreprise sur une nouvelle organisation du travail de nuit. Nous avons décidé de suspendre cet accord tant que nous n'aurons pas une plus grande visibilité.

MANOU

Les activités et le fonctionnement de notre IME de Manou se sont déroulés de manière satisfaisante.

Je soulignerai seulement quatre points :

- la qualité du projet d'établissement pour la période 2016-2019, que l'ARS Centre-Val de Loire a agréé ;
- la poursuite de la mutualisation de certains services, tant en interne avec La Loupe qu'avec un autre établissement extérieur à notre association ;
- le renforcement des liens avec l'éducation nationale ;
- enfin, le déploiement d'actions participatives pour embellir le cadre de vie.

LA LOUPE

Notre ESAT des Portes du Perche fonctionne bien. On constate une nouvelle progression des résultats commerciaux qui compensent le déficit structurel du budget social. L'activité commerciale a de réelles marges de développement. Les entreprises avec lesquelles nous travaillons sont satisfaites des articles produits par les travailleurs en situation de handicap. Elles souhaitent même augmenter leurs commandes. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de les honorer car l'atelier de menuiserie et de fabrication de palettes ne s'y prête pas. De plus, il gêne considérablement toutes les autres activités à cause du bruit qu'il provoque. C'est la raison pour laquelle il est envisagé de délocaliser cet atelier dans un nouvel espace. Aussi, un projet de financement sera-t-il soumis à votre approbation, après la présentation du projet d'extension.

LE SIEGE

Au cours de l'année 2017, le directeur général a remplacé certains postes vacants du siège. C'est ainsi qu'ont été recrutées, en CDI :

- début avril, une assistante de direction, Madame Aurélie Martinez, qui s'est absentée dès début juillet pour raisons de santé en lien avec sa grossesse et qui a enchaîné sur son congé maternité. Madame Martinez nous a fait parvenir sa démission le 18 mai 2018, au motif d'élever ses enfants. Elle a été remplacée par Madame Catherine Annoepel dans le cadre d'un CDD que nous venons de transformer en CDI ;
- Mi-mai, une comptable, Madame Amélie Deffoun ;
- Fin août, une nouvelle directrice administrative et financière, Madame Anna Lefevre-Malec, qui maîtrise parfaitement son domaine avec compétence.

Quelques informations complémentaires

Rue Gassendi, nous possédons deux appartements loués sous le régime contraignant de la loi de 1948. Ils nous coûtent plus cher que ce qu'ils ne rapportent. Le premier a été vendu à la personne de plus de 70 ans qui l'occupait et le second a fait l'objet d'un accord de sortie avec une révision du loyer à la hausse étalée sur 8 ans.

Madame Monique VASCHE, parente de notre président d'honneur et adhérente de « La Maison Maternelle », nous a malheureusement quittés en août dernier. Elle nous a légué son appartement. Nous projetons, avec l'accord de la Ville de Paris, de faire de cet appartement proche de notre établissement de Manin une structure en semi-autonomie pour aider les plus grands à mieux se prendre en charge.

Monsieur Thomas FOUSSÉ a fait un don de 100 000€ à l'association. Avec son accord, le Conseil d'Administration a décidé d'affecter cette somme à la construction de l'extension de l'atelier de menuiserie de l'ESAT de La Loupe. Ce projet sera soumis à votre approbation.

Toutes ces actions déployées au cours de l'exercice 2017 sont le fait d'une équipe soudée, avec un bureau disponible, personnellement engagé, et qui a pu compter sur l'appui unanime de notre Conseil d'Administration. Je les remercie tous de la confiance et de l'amitié témoignées.

Nous avons la tristesse de vous annoncer la disparition à l'âge de 80 ans d'André Gadaud, ancien ambassadeur, qui participa pendant 10 ans à nos travaux.

Permettez-moi de souligner l'excellent travail de notre direction générale, compétente, réactive, et des directeurs et directrice d'établissements, sans oublier le dévouement de l'ensemble du personnel.

Enfin, j'exprime notre reconnaissance à toutes les personnes et institutions qui nous ont aidés par leurs conseils et leurs dons : Les Leo's qui participent fidèlement aux fêtes de fin d'année de Manin et tous ceux qui s'associent à notre action.

Chers adhérents, chers amis, votre générosité est essentielle à la conduite de nos actions. Je vous exprime à nouveau ma gratitude et celle de notre Conseil d'Administration.

RAPPORT FINANCIER/ÉLÉMENTS FINANCIERS

JEAN-FRANÇOIS DENIS

Trésorier de « La Maison Maternelle »

PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'ASSOCIATION

Exercice 2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Plusieurs faits impactent particulièrement les comptes et le résultat consolidés de l'association.

► En négatif :

Le déficit d'activité de l'établissement de Glaye et la conséquence sur son résultat.

► En positif :

Le résultat excédentaire significatif de l'établissement de Manou.

Le résultat excédentaire du Siège Général, fruit de la vente d'un appartement propriété de l'association et d'un don exceptionnel.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

ÉLÉMENTS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à 12 065 126 €, contre 11 445 641 € en 2016, en augmentation de 5,41 %.

La part des subventions (dotations de financement, produits de tarification des financeurs publics,...) s'élève à 11 391 992 €, contre 10 748 886 € en 2016, en augmentation de 6 %

Ventilation des subventions par établissement

ETABLISSEMENT	2017 €	2016 €	ÉCART %
Prix de journée et dotations de financement versés par les tiers financeurs :			
MECS MANIN (Paris)	3 677 206	2 860 075	-28,6
MECS GLAYE (Orne)	3 445 707	3 727 154	-7,6
IME MANOU (Eure-et-Loir)	3 154 980	3 179 091	-0,8
ESAT La Loupe (Eure-et-Loir)	1 009 904	982 566	2,8
Prix de journée pris en charge au titre de l'accompagnement des adolescents handicapés (Article L242-4 du Code de l'action Sociale et des Familles /CASF, Amendement Creton) :			
IME MANOU	104 195		

Le produit de la vente de biens et services dans le cadre de l'activité commerciale de l'ESAT de La Loupe s'élève à 250 910 € hors taxe, contre 240 110 € en 2016, en augmentation de 4,5 %.

Le montant des cotisations et dons des adhérents versés à l'association s'élève à 120 824 €, contre 16 028 € en 2016. Ce montant comptabilise dans les fonds propres de l'association (Siège général) un don exceptionnel de 100 000 € dans l'attente d'une affectation à l'ESAT, suivant le vœu du donateur, et de contribuer au financement de travaux d'extension de l'établissement en 2018.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 11 912 570 €, contre 11 453 036 € en 2016, en augmentation de 4,0 %.

On notera particulièrement les postes suivants :

ETABLISSEMENT	2017	2016	ÉCART %
Charges de personnel (Salaires, traitements, charges sociales et fiscales)	8 467 761	8 305 230	1,96
Achats et charges externes	2 148 263	2 030 902	5,78
Dotations aux amortissements sur immobilisation	1 073 323	998 775	7,46

Le résultat d'exploitation enregistre un excédent de **152 556 €**, contre un déficit de 7 395 € en 2016.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les produits financiers s'élèvent à 56 265 €.

Les charges financières, constituées des intérêts sur emprunts, s'élèvent à 182 843 €.

Le résultat financier enregistre un déficit de 126 579 €.

Le résultat courant avant impôts enregistre un excédent de 25 977 €, contre un déficit de 186 424 € en 2016.

ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS

L'exercice enregistre :

• Des produits exceptionnels pour 520 424 €

dont 325 000 € sont le produit de la vente d'un appartement de la rue Gassendi à Paris 14^{ème}, 89 392 € sur autres opérations en capital, et 105 981 € de reprises de provisions et transferts de charges.

• Des charges exceptionnelles pour 119 558 €, dont 40 920 € sur opérations de gestion, 42 265 € sur opérations en capital, et 36 373 € de dotations aux amortissements et aux provisions.

• Un résultat exceptionnel excédentaire de 400 866 €.

RÉSULTAT NET COMPTABLE

Après impôts sur les bénéfices de 2 700 €, le total des produits s'élève à 12 641 815 €, le total des charges s'élève à 12 217 671 €.

Après déduction de l'engagement à réaliser sur ressources affectées de 300 euros, **le résultat de gestion de l'Association pour l'exercice comptable 2017 se solde par un excédent de 423 843 €**, contre un déficit de -144 511 € en 2016.

RÉSULTATS COMPTABLES ET RÉSULTATS ADMINISTRATIFS OU ÉCONOMIQUES PAR ETABLISSEMENT

Le résultat administratif ou économique correspond au résultat comptable corrigé des :

- reprises de résultats excédentaires ou déficitaires des comptes administratifs des exercices antérieurs arrêtés par les tiers financeurs sur l'exercice 2017 ;

- charges non opposables au financeur public qui correspondent à des charges comptabilisées au titre des règles comptables, mais qui ne bénéficient pas du financement public (charges à payer au titre des congés payés, droits acquis par les salariés provisionnés – départ à la retraite).

Etablissements	Résultats Comptables 2017	Reprise de résultats antérieurs	Provisions Congés payés	Provision ou reprises de provisions IFC	Résultats Economiques
Gestion conventionnée (1)					
MANIN	2 555	----	- 15 831	- 9 705	- 22 980
GLAYE	- 188 733	16 656	- 12 320	- 23 524	- 207 920
MANOU	109 013	31 005	11 118	32 799	183 935
ESAT SOCIAL	4 694	- 27 125	- 4 255	3 575	- 23 112
SIEGE ADMINISTRATIF	34 659	142	- 22 145	- 7 675	4 980
Sous Total	- 37 811				- 65 097
Gestion en propre (2)					
SIEGE GENERAL (Association)	374 981				374 981
ESAT COMMERCIAL	86 674				86 674
Sous Total	461 655				461 655
TOTAL 2017	423 843	20 678	- 43 433	- 4 531	396 557

⁽¹⁾ Résultats dont l'affectation revient au tiers financeur ⁽²⁾ Résultats libres laissés à l'association

QUELQUES COMMENTAIRES SUCCINCTS SUR LE RÉSULTAT DES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS

SIEGE ADMINISTRATIF

Bien que le siège administratif présente un léger excédent, on peut noter que si le poste de cadre RH, qui a été autorisé mais non financé, était pourvu, un fort déficit serait à déplorer. Par ailleurs, les dépenses autorisées sont identiques depuis 3 ans alors que nous subissons des hausses de coût, notamment sur nos logiciels dédiés.

MECS de MANIN (Paris)

Les travaux de réhabilitation des bâtiments et le plan pluriannuel d'investissement ont pris fin et l'établissement fonctionne à plein effectif depuis mai 2017.

168 journées supplémentaires ont été réalisées par rapport aux objectifs initialement fixés, avec un taux d'occupation de 95,8 %. La valeur du point d'indice a été augmentée en juillet 2017 et le prix de journée pour l'année 2017 a été fixé à 184,48 €.

Des dépenses de personnel non prévues, en lien avec des départs et une rupture conventionnelle, sont à l'origine du déficit.

Tout concourt à un retour prochain à l'équilibre.

MECS de GLAYE (Orne)

Rappelons d'abord que l'établissement de Glaye, placé sous le contrôle et la tutelle financière du Conseil départemental de l'Orne, accueille majoritairement depuis plusieurs années des jeunes venant de l'Eure-et-Loir, de la Sarthe et même de Paris.

En 2017, 23 492 journées ont été réalisées, soit 2 108 journées de moins que le provisionnel, conséquence d'une baisse d'activité dès septembre 2017 et au désengagement de l'Aide Sociale à l'Enfance de l'Eure-et-Loir (- 12 jeunes) et malgré les efforts entrepris pour accueillir des enfants venant de la Sarthe. L'année s'est terminée avec un effectif de 63 jeunes pour une capacité de 72 places.

Etablissement structurellement sous-doté par le Département de l'Orne, le fléchissement de l'activité a entraîné une baisse significative des produits de la tarification (- 309 311 €) et conduit à un résultat largement déficitaire, malgré le gel de 6 postes.

Depuis plusieurs mois, nous recherchons des solutions pour remédier à une situation qui, si elle perdurait, nous conduirait dans une impasse. Plusieurs propositions ont

été faites au Conseil Départemental de l'Orne, sans suite en l'état.

IME DE MANOU (Eure-et-Loir)

Le résultat de l'exercice est excédentaire. Des économies importantes sur les charges de personnel, mais aussi sur la dotation aux amortissements et l'entretien des bâtiments sont à l'origine de cet excédent.

ESAT LA LOUPE (Eure-et-Loir)

Pour la part Sociale, le déficit récurrent est structurel et nous savons que les 6 places manquantes du projet initial accepté permettraient d'atteindre l'équilibre.

Pour la part Commerciale, la démarche de qualité entreprise, la compétence accrue et l'implication des travailleurs handicapés, principaux acteurs du redressement, encadrés par une équipe dynamique, contribuent au résultat positif.

BILAN CONSOLIDÉ

Le total du bilan consolidé au 31/12/2017 s'élève à 18 139 122 €, contre 17 795 527 € au 31/12/2016.

ELEMENTS DU BILAN

LES IMMOBILISATIONS

La valeur brute des immobilisations en fin d'exercice s'élève à 18 027 775 €, pour 17 931 948 € en début d'exercice.

Le montant des amortissements en fin d'exercice s'élève à 8 299 616 €, pour 7 278 138 € en début d'exercice.

La valeur nette des immobilisations en fin d'exercice s'élève à 9 728 158 €, pour 10 653 810 € en début d'exercice.

LA TRÉSORERIE

Le montant de la trésorerie au 31/12/2017 (Valeurs mobilières de placement + disponibilités - découverts bancaires et avances bancaires à court terme) s'élève à 3 934 528 €, dont 2 799 363 € à l'association en propre.

LES FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs en fin d'exercice s'élèvent à 6 124 943 €, contre 5 849 612 € en début d'exercice.

LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le total des provisions pour risques et charges en fin d'exercice s'élève à 1 138 930 €, pour 1 196 314 € en début d'exercice.

Une provision pour charges de 643 958 € est comptabilisée au titre de l'engagement de départ à la retraite du personnel en activité au 31/12/2017.

DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

Le montant brut des dettes au titre des emprunts à long terme souscrits auprès des établissements de crédit au 31/12/2017 s'élève à 5 911 141 € :

- 4 204 516 € correspondent aux emprunts levés auprès de la Caisse d'Épargne pour le financement des travaux de MANIN.
- 1 706 625 € correspondent aux emprunts souscrits auprès du Crédit Coopératif en 2010 pour financer les travaux réalisés à MANOU.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le résultat excédentaire des comptes consolidés de l'association pour l'exercice 2017 est essentiellement le produit du résultat du Siège Général et de la conjugaison de deux éléments exceptionnels.

L'analyse financière globale de l'Association est satisfaisante. Mais nous observons que les relations avec les tiers financeurs se tendent toujours davantage.

Le cas de Glaye et les difficultés, voire les incompréhensions, que nous rencontrons avec le Conseil Départemental de l'Orne, en sont des illustrations patentes.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Marcel JAEGER

Secrétaire de « La Maison Maternelle »

Ce rapport d'activité a été rendu possible grâce à la contribution des équipes de la Direction Générale et des directions des établissements de l'association. Ce document est une synthèse de leurs rapports d'activité respectifs. Il confirme un souci commun d'adaptation aux publics accompagnés et de recherche de qualité des actions menées.

L'ESAT

L'Établissement et service d'aide par le travail situé à La Loupe a pour objectif l'inclusion sociale et professionnelle de travailleurs handicapés.

Il subordonne les impératifs économiques à sa finalité médico-sociale et œuvre à valoriser l'autonomie des personnes adultes handicapées. Sa nouvelle appellation depuis le 16 septembre 2016 est ESAT « Ateliers des Portes du Perche ».

Cette année encore, le travail réalisé est positif au regard des résultats. A l'instar de l'année 2016, le retour que nous avons de chacun des travailleurs est positif. Par ailleurs, le résultat chiffré des activités montre, cette année encore, une hausse historique du chiffre d'affaire et du résultat net (résultat excédentaire sur l'ESAT Commercial de 86 673.67 €).

Au quotidien, l'attention a été portée sur l'articulation entre l'accompagnement de personnes en situation de handicap et sur l'activité productrice.

L'établissement a son effectif total, soit 42 ETP, représenté par 46 travailleurs dans les différents ateliers. C'est une équipe composée de 37 hommes et 9 femmes. La capacité d'accueil actuelle est de 42 travailleurs à temps plein ; 8 sont à temps partiel.

En 2017, 54% des travailleurs, soit plus de la moitié de l'effectif, ont entre 18 et 30 ans. Le plus jeune d'entre eux est âgé de 19 ans et la plus âgée de 55 ans. 44 personnes résident dans l'Eure-et-Loir et 2 résident dans l'Orne (61). La majeure partie des usagers résident chez leurs parents (23), la seconde partie des usagers ont leur propre foyer (20) et une minorité réside dans une famille d'accueil (3). La majeure partie d'entre eux est célibataire (39), certains sont mariés (3), d'autres vivent en concubinage (4). Certains des usagers ont des enfants, qu'ils soient mariés ou non (4).

La moitié de l'ensemble des travailleurs de l'ESAT est autonome concernant le lieu de résidence mais seulement huit d'entre eux sont pleinement autonomes. La majeure partie a donc besoin d'accompagnement. La majorité (26) est accompagnée par les parents ; 2 bénéficient de suivis par des assistantes sociales ; 9 ont une aide par tutelle ou curatelle et enfin un seul bénéficie d'un suivi par un service social lié au centre hospitalier Henri EY.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

La thématique de « L'adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT » est inscrite dans les recommandations de l'ANESM. L'ensemble des professionnels y est sensibilisé afin d'être au plus près des besoins de chacun des travailleurs en situation de handicap. Pour ce faire, nous sollicitons au quotidien la participation de chacun afin qu'il soit acteur de son parcours de vie, dans les limites de ses possibilités. Le constat est fait que les attentes des travailleurs croissent ainsi que leurs besoins, ce qui, dans l'idéal, nécessiterait une meilleure diversification et une meilleure adaptation des modes sociaux d'accompagnement social (accès au logement, aide à la parentalité, accès au soin, accompagnement au quotidien le soir et les fins de semaine).

En effet, la grande fragilité sociale de certaines personnes fréquentant l'ESAT la journée nous amène à ce constat. Nous tentons, du mieux que nous pouvons, d'accompagner les personnes en attente vers les services sociaux communs, les SAVS existants ainsi que vers les structures de soins de leur environnement.

Le travail et la concertation en équipe permettent la continuité et la fluidité des projets des personnes en situation de handicap, à l'aide des regards croisés de l'équipe pluridisciplinaire. Chacune des personnes accueillies bénéficie d'un suivi opéré par un professionnel, un référent, qui est le plus souvent un moniteur d'atelier.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le Conseil de la Vie Sociale fonctionne bien ; il se réunit trois fois par an. Il est bien inscrit dans la vie de l'ESAT. Les travailleurs préparent leurs demandes qu'ils transmettent au Président, qui a été élu parmi les travailleurs en situation de handicap. Cette instance permet l'amélioration des services offerts aux bénéficiaires en terme de confort et de services (fontaine à eaux chaudes et froides, distributeur de boissons et soupes, etc.). Mais, surtout, le CVS permet de travailler sur le quotidien et d'organiser l'adhésion à des mutuelles ou encore l'organisation des vacances.

MUTUALISATION ESAT-IME DE MANOU

La mutualisation récente, du fait d'une direction commune aux deux établissements, porte ses fruits. L'équipe de direction dans son ensemble se réunit au minimum une fois par semaine, au minimum, afin d'échanger sur les actions menées et celles à entreprendre.

L'ESAT vient en soutien à l'entretien des espaces verts de l'IME. Des jeunes de la SIPFP peuvent bénéficier de stages de mise en situation sur les différents ateliers.

Une activité « théâtre » est mise en place chaque semaine à l'ESAT par un éducateur spécialisé et une psychologue de l'IME, avec des participants des deux structures. Par ailleurs, la psychologue peut intervenir quelques heures par mois pour des besoins repérés. Elle participe avec l'enseignante, l'infirmière et le chef de service à l'élaboration de certaines synthèses et peut, si besoin, intervenir dans certaines réunions concernant l'élaboration des projets personnalisés.

LES MONITEURS D'ATELIER

Outre les productions à réaliser le moniteur d'atelier accompagne la personne dans son parcours professionnel et social, il est à l'écoute des demandes et des besoins. Depuis quelques années maintenant, la fonction des moniteurs s'est transformée et s'est renforcée.

Leur implication et leur investissement sont importants : la production commerciale augmente sans réduire l'accompagnement médico-social, au contraire. Lors des réunions, il est souvent fait état par les moniteurs eux-mêmes que leur rôle n'est plus exclusivement de produire mais de participer à l'accompagnement individuel et collectif. Ce qui génère un travail collectif sur l'ensemble de la structure ainsi qu'une entraide pluridisciplinaire autour des écrits, des réunions et des suivis personnalisés, sociaux et professionnels.

L'ESAT COMMERCIAL

Conformément au projet associatif et au projet d'établissement, les différents ateliers se donnent comme objectif d'aider au mieux les personnes accueillies, quelles que soient leurs capacités, à développer et à optimiser l'utilisation de leurs potentiels, dans le travail et l'accompagnement au quotidien.

ATELIER « SOUS-TRAITANCE ET CONDITIONNEMENT »

L'atelier « sous-traitance et conditionnement » a connu cette année encore un essor important. L'objectif était de passer de la production à la compétence, ce qui veut dire que les entreprises nous sollicitent pour notre savoir-faire plutôt que de nous solliciter pour des dépannages lors de leurs surplus de commandes. Ceci explique l'augmentation du chiffre d'affaire et du résultat global de l'ESAT commercial.

Nous travaillons aussi avec l'entreprise MTS qui fabrique des aménagements de camions (pompiers, EDF, etc.). Enfin, nous avons un nouveau partenaire, « Filter Sun » qui fabrique des stores et dont l'entreprise est située à La Loupe.

ATELIER « ENTRETIEN ESPACES-VERTS »

Cet atelier correspond à de réels besoins pour certains travailleurs pour lesquels le travail en intérieur est trop contraignant. Par ailleurs, ces mêmes personnes ont besoin d'un travail pour lequel il faut bouger sans cesse. Un poste statique ne convient pas. Les chantiers concernent de plus en plus d'entreprises ou de collectivités locales.

ATELIER « FABRICATION DE PALETTES DE TRANSPORT »

Nous avons plusieurs partenaires. Nous sommes sollicités par de grandes entreprises pour notre « savoir-faire », ce qui augure d'une suite positive.

ATELIER « MENUISERIE »

Cet atelier ne fonctionne pas en continu, il est complémentaire de l'atelier « Palettes ». Il permet de répondre à des demandes ponctuelles telles que la fabrication d'emballage en bois ou de coffres de transport. Il peut aussi permettre la commande de mobiliers d'extérieur.

PROJETS / PERSPECTIVES POUR 2018

ATELIER CRÉATION

L'idée de réaliser une extension de l'ESAT existant est née de plusieurs constats et de nouvelles propositions à visée commerciale.

Constats :

L'atelier menuiserie et l'atelier fabrication de palettes de transport génèrent beaucoup de bruit dans les locaux de l'ESAT du fait qu'ils sont intra-muros. Ils viennent gêner l'environnement sonore des autres ateliers plus silencieux tels que celui de conditionnement ou de sous-traitance. Par ailleurs, les salles de repos, d'aide et de soutien, l'infirmierie ou encore le secrétariat subissent des épisodes bruyants selon l'activité des ateliers sus-nommés.

L'atelier de fabrication de palettes de transport a été créé sous le préau, fermé par une grande porte vitrée. L'été, il y fait très chaud et l'hiver, le froid s'engouffre vite dès lors que la porte est ouverte pour les nécessités de l'atelier. Afin d'améliorer les conditions de travail de tous les travailleurs en situation de handicap ainsi que le confort global dans l'ensemble du bâtiment, il devient utile d'envisager une extension. Par ailleurs, le groupe Mousquetaire, notre partenaire principal, nous demande d'augmenter notre surface de stockage afin de nous proposer des marchés plus importants.

Le Conseil d'Administration de l'Association, son Directeur Général ainsi que nos référents de l'ARS soutiennent ce projet, qui devrait débiter concrètement en été 2018.

Des investissements financiers doivent se réaliser durant les années à venir, tant par l'achat d'outils de production « propres », qu'en formant les acteurs (encadrants et usagers) de terrain à des pratiques adaptées au monde qui évolue.

MAISON D'ENFANTS DE GLAYE

La Maison d'enfants à caractère social de Glaye est habilitée par le Conseil Général de l'Orne pour accueillir des enfants et adolescents, dont la situation nécessite un éloignement temporaire de leur milieu familial sur décision du Juge des Enfants ou sur demande des parents dans le cadre d'un accueil provisoire. Aménagée dans les bâtiments d'un ancien château, au milieu d'un parc de 5 hectares, elle est implantée en milieu rural à 5 km de la Ferté-Bernard (Sarthe), à 4 km de Ceton (Orne).

Avant leur entrée à la Maison d'enfants de Glaye, les enfants et adolescents ont fait l'objet, soit d'une ordonnance de placement judiciaire par le Juge des Enfants, soit d'une mesure d'accueil provisoire de l'ASE relevant de son initiative ou de la demande des parents. Dans tous les cas, chaque décision de placement définit les modalités d'accueil et de séjour de l'enfant au sein de l'institution.

Au titre de cette mesure d'assistance éducative, l'établissement a pour mission d'accueillir et d'héberger des mineurs et des jeunes majeurs en difficultés sociales et/ou privées, de façon temporaire ou non, de soutien familial dans le cadre des prérogatives de protection de l'enfance. Dans ce sens, la Maison d'enfants de Glaye remplit une fonction de suppléance familiale à caractère éducatif et social et dont les professionnels définissent la population accueillie comme des enfants et adolescents victimes de dysfonctionnements familiaux. Ainsi, elle a pour objet d'assurer la prévention, la protection de ces derniers et le bon déroulement de leur scolarité ou de leur formation professionnelle.

LA POPULATION ACCUEILLIE

Les enfants présentent des difficultés scolaires massives, impliquant un accompagnement très soutenu et parfois en inadéquation avec une prise en charge quotidienne, ne laissant pas la place à des activités plus ludiques ou à des entretiens personnalisés par exemple. Ils peuvent être confrontés à une absence d'interdits de l'inceste, à de la violence verbale et physique, en milieu familial. Il est constaté aussi un accroissement du nombre d'enfants ayant fait l'objet d'abus sexuels, avec leur problématique spécifique, de « double peine » par exemple (être à la fois victime et placé), ou encore d'enfants victimes de leurs propres actes de violence, s'accompagnant souvent de déni.

De plus en plus d'enfants sont atteints de pathologies multiples :

- Hyperactivité,
- Carences affectives et leurs conséquences ; situations abandonniques,
- Deuils,
- Carences antécédentes au placement, en matière de suivi médical,

- Encoprésie,
- Enurésie,
- Surcharge pondérale,
- Spécificité de la période de l'adolescence avec ses crises concomitantes : crises de spasmophilie, crises d'angoisse, mises en scène morbides...
- Absence de verbalisation en refus de se faire aider, entraînant des passages à l'acte : fugues, absorptions de liquides insolites.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Les réunions du CVS au cours de l'année ont permis d'aborder différents points concernant le fonctionnement de l'établissement, les projets d'évolution, les travaux à programmer, les manifestations à organiser (carnaval, kermesse), les investissements à prévoir, l'organisation de la fête de Noël. Il a été question également de la démarche d'amélioration continue de la qualité. Au-delà de la consultation, les usagers ont été associés à la Co-construction d'une dynamique participative.

Ainsi, nous avons créé de nouveaux espaces d'échanges, d'expression et de réflexion avec la mise en place d'une Commission « menus » et d'ateliers tels que « l'atelier pâtisserie », « l'atelier chocolaterie ». Ces espaces jouent un rôle important, tant dans les échanges que dans la transmission du savoir-faire entre professionnels et usagers.

L'ACTIVITÉ

Sur l'exercice 2017, nous avons réalisé 23 492 journées, soit 2108 journées de moins que le prévisionnel, conséquence d'une importante baisse d'activité dès la rentrée de septembre 2017 et du désengagement de l'ASE de l'Eure-et-Loir.

Nous avons anticipé ce phénomène en accentuant notre travail avec les départements limitrophes, notamment avec l'ASE de la Sarthe. Nous avons également pris contact avec la DASES de Paris. Ainsi, nous terminons l'année avec un effectif de 63 jeunes pour une capacité de 72 places.

L'effectif au 31/12/2017 était composé de 17 jeunes de l'Eure-et-Loir, 32 jeunes de la Sarthe, 12 jeunes de l'Orne et enfin 2 jeunes de la DASES de Paris. Concernant le partenariat avec le département de l'Eure-et-Loir, nous avons pleinement respecté nos engagements, l'objectif pour 2017 étant d'être à maximum 20 jeunes de leur Département au 31/12/2017.

Tous les enfants et adolescents sont inscrits dans un cursus scolaire ou d'apprentissage. Pour répondre aux projets et aux profils des jeunes qui nous sont confiés, nous travaillons avec de nombreux établissements

scolaires, publics ou privés. Cela permet également de ne pas scolariser dans un même établissement tous les élèves de primaire ou tous les collégiens et d'éviter ainsi des associations de jeunes qui pourraient poser problème.

Les retours en famille sont organisés en fonction des décisions judiciaires concernant les enfants ou des contrats d'accueil provisoire, en lien avec les référents extérieurs (ASE. et/ou A.E.M.O. pour les Départements de l'Eure-et-Loir, l'Orne, la Sarthe et de Paris).

Pour certains jeunes, les droits de visite et d'hébergement des parents ont été revus à la baisse, voire suspendus, ce qui entraîne un effectif d'enfants important lors des week-ends et au moment des vacances scolaires. Cela contraint à renforcer les équipes éducatives pour assurer l'accompagnement éducatif ; il reste parfois jusqu'à 9 à 10 jeunes sur certaines unités de vie.

Peu de familles résident en proximité de Céton. Aussi les transports nécessitent-ils une organisation précise de par le nombre de jeunes, mais également de par les distances à parcourir (parfois 260 km aller-retour). Pour quelques-uns des enfants dont les droits de visite et d'hébergement en famille ont été suspendus, des séjours sont proposés en famille d'accueil relais ou lieu de vie afin de leur permettre de s'extraire momentanément de la collectivité. Cela ne peut se faire que ponctuellement en raison des restrictions budgétaires.

Nous constatons une activité soutenue des visites médiatisées ou semi-médiatisées (accompagnées). Elles sont ordonnées par les Juges des Enfants afin de maintenir les liens parents/enfants et ce, en présence continue ou non d'un tiers. A la Maison d'enfants de Glaye, ces visites, qui ont lieu dans l'établissement ou à l'extérieur, sont gérées principalement par les éducateurs, voire les chefs de service ou la psychologue, sur des temps où l'ensemble des équipes éducatives sont sur-sollicitées (notamment les mercredis après-midi) ou à effectif minimal (les week-ends).

Quelles que soient les modalités de ces visites, elles demandent une disponibilité importante et nécessitent une organisation particulière en interne, des déplacements fréquents et lointains, ce qui rend complexe leur mise en place dans les conditions définies par le Magistrat.

Nous avons anticipé la baisse d'activité repérée dès le mois de septembre. Pour y faire face, nous avons gelé six postes : trois départs à la retraite, deux départs volontaires et une démission n'ont pas été remplacés afin d'atténuer au maximum un déficit en fin d'exercice.

PARTI DES PROJETS, L'ACCUEIL MODULABLE ET L'ACCUEIL PARENTS/ENFANTS

L'idée serait d'aménager, dans des bâtiments existants, des appartements polyvalents dans lesquels nous pourrions assurer différents types d'accompagnement :

- 1) mettre à disposition des familles un lieu qui permettrait d'assurer des visites médiatisées dans de meilleures conditions ;
- 2) permettre à des parents, sans domicile fixe ou ne disposant pas d'un logement adapté pour recevoir leurs enfants, de passer du temps auprès d'eux à l'occasion de week-ends ou des vacances scolaires ;
- 3) accompagner et soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants au quotidien, mise en situation, par exemple, sur des temps de repas, goûter, activités, etc., développer « savoir être » et « savoir-faire » ;
- 4) mieux personnaliser les prises en charge en ayant recours à des hébergements modulables (séquentiel, saisonnier, périodique, exceptionnel, de jour, de nuit, etc.).

MAISON D'ENFANTS DE MANIN

La Maison d'enfants, rue Manin à Paris, est une MECS comme celle de GLAYE, régie par les mêmes textes et avec les mêmes missions. Il s'agit d'un internat, dont l'objectif principal est d'assurer la protection de l'enfant en difficulté familiale et sociale en lui garantissant un contexte sécurisant pour son épanouissement et en l'accompagnant, si possible, vers un retour en famille.

Fondée en 1905, par Louise Koppe, la Maison d'enfants Manin a considérablement évolué depuis cette époque, et notamment en 2017, année d'achèvement de trois ans de travaux en site occupé, ayant pour objectif la réhabilitation complète des locaux.

Sur le plan architectural, l'année 2017 a donc été synonyme de l'achèvement d'un long chantier et de réajustements nécessaires à ce type de projet.

Sur le plan financier, l'année 2017 est celle de la clôture du PPI (plan pluriannuel d'investissements), qui au bout de 5 ans aboutit à un résultat excédentaire de 25 000 euros.

Sur le plan du management, beaucoup de changements se sont opérés en 2017 :

- le départ de la directrice en poste, suite à une rupture conventionnelle ;

- le départ d'une secrétaire de direction en retraite après 26 ans d'ancienneté ;
- le départ d'une chef de service éducatif, suite à une rupture conventionnelle ;
- le départ d'un chef de service éducatif, suite à une démission ;
- la présence durant trois mois d'un directeur de transition ;
- la prise de poste de la nouvelle directrice en juin 2017.

Concernant l'accompagnement des enfants et des adolescents accueillis, plusieurs actions ont été entreprises en lien avec les conclusions des rapports d'évaluation externe et interne :

- la formalisation du projet personnalisé, en place depuis 2014. Cet outil n'était plus investi depuis le départ de M. Puja, directeur en poste jusqu'en 2014.
- la réactualisation du projet d'établissement, avec la participation d'un professionnel de chaque unité d'accueil, un psychologue et un chef de service
- la création de comités transversaux de réflexion et d'actions concernant la démarche qualité, mais également concernant la mise en œuvre d'évènements festifs et de partenariats
- la mise en place du Conseil de la Vie Sociale.

Un cinquième groupe d'accueil a ouvert ses portes fin 2016, dont la totalité de l'effectif a été pourvue en mars 2017, impliquant une nouvelle structuration de l'accueil des enfants. L'établissement accueille désormais 57 enfants répartis sur 5 groupes d'accueil mixtes et transversaux en âge, afin de favoriser l'accueil des fratries (9 fratries de 2 enfants, soit 18 enfants). L'agrément reste inchangé qualitativement parlant, pour un accueil d'enfants âgés de 3 à 16 ans.

Chaque groupe d'accueil dispose d'un espace-nuit avec des chambres individuelles, doubles ou triples, et d'une salle de bain dans chaque chambre, mais également d'un espace salon et cuisine ouverte pour la vie collective du groupe.

L'ACCUEIL MODULABLE

L'accueil modulable est une prestation qui permet à certains enfants d'être accueillis à temps partiel. Cette diversification des modes d'accueil voulue par la loi du 5 mars 2007 permet, soit de mieux préparer un retour en famille, soit de permettre des changements constructifs dans le rythme de l'accueil. Ce dispositif se met en place avec l'accord du référent ASE. Dans ce cas, les éducateurs de la MECS sont amenés à faire des visites au domicile de l'enfant.

Cette année encore, toujours avec l'accord de l'aide sociale à l'enfance et avec la validation par un juge en cas d'ordonnance provisoire de placement, nous avons pu mettre en place de l'accueil modulable pour certains jeunes dont un retour au domicile était envisagé.

Le temps des enfants passé au domicile familial augmente progressivement selon un calendrier

préalablement établi en concertation avec les familles qui, en contrepartie, acceptent que nous puissions entrer dans leur domicile sans jugement ni préjugé. Nous restons donc dans la situation tout en nous éloignant progressivement. Le climat de confiance est souvent meilleur et celui-ci permet aux parents de pouvoir nous solliciter en cas de difficultés.

Aujourd'hui, la mise en œuvre de l'accueil modulable peut également être demandée à l'admission du jeune par les services partenaires. En effet, proposer aux familles et aux enfants de ne venir qu'une ou 2 nuits sur le foyer peut être un moyen de mettre en place un travail éducatif en douceur et de faciliter la séparation des enfants de leurs parents. Pour le moment, le dispositif d'accueil modulable n'a que très partiellement marché ; lorsque la séparation est difficile, le progressif a du mal à prendre.

L'an dernier, 10 enfants ont pu bénéficier de ce dispositif. Tous sont rentrés définitivement chez eux.

LES TRANSFERTS

Deux transferts ont été organisés durant cette année.

- Un premier transfert avec les enfants d'une seule unité de vie : il en a résulté la découverte de certaines personnalités introverties sur le groupe, qui se révèlent dans un autre cadre, un renforcement des liens et du groupe d'appartenance.
- Le second transfert basé sur l'autonomie des ados et sur des activités nécessitant une certaine condition physique regroupait des enfants de différents groupes. Cela a permis aux éducateurs d'avoir des perceptions différentes de certains enfants qui se sont révélés différents de ce qu'ils donnaient à voir sur leur groupe de vie.

L'ACTIVITÉ

L'activité en 2017 est légèrement supérieure à celle retenue par l'autorité de tarification, soit 0.80% de plus que le taux retenu. Durant les travaux s'effectuant en milieu occupé, l'agrément avait été baissé afin de concilier l'activité de l'établissement avec la réhabilitation en cours.

Tous les enfants bénéficient d'un bilan annuel de santé, avec une visite médicale à l'admission effectuée par un médecin du quartier en lien avec l'infirmière de l'établissement. Les enfants sont aussi vus de façon quasi systématique par un dentiste et un ophtalmologue, et selon leurs besoins, des suivis plus spécifiques peuvent être mis en place.

Dans la mesure du possible, les parents sont sollicités pour venir aux rendez-vous.

Durant l'année 2017 :

92 accompagnements chez le généraliste ont été effectués.

37 enfants ont bénéficié de soins dentaires, (soit 77 rdv chez le dentiste et 73 chez l'orthodontiste), 14 enfants sont porteurs d'appareil dentaire.

45 accompagnements ont été faits chez l'ophtalmologue.
16 enfants ont été suivis à l'hôpital (urologue, cardiologue, allergologue, pneumologue, stomatologue, orthopédiste, néphrologue, gastro-entérologue, neurologue).

5 enfants ont eu un suivi en rapport avec une surcharge pondérale (nutritionniste et/ou diététicienne).

7 enfants ont vu un dermatologue.

5 enfants ont vu un ORL.

7 enfants sont allés au planning familial.

6 enfants ont vu un podologue et sont porteurs de semelles orthopédiques.

2 enfants ont été suivis par un orthoptiste.

5 enfants ont eu des séances de kinésithérapie.

3 enfants ont eu un suivi de psychomotricité.

8 enfants ont eu un suivi avec une orthophoniste.

LES PROJETS

Un plan d'action 2018-2023 a été élaboré, avec 14 fiches action détaillant les actions à mettre en place dans l'établissement à moyen terme.

L'IME DE MANOU

L'Institut Médico-Educatif « Le Nid des Bois » de MANOU accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle moyenne et légère avec ou sans troubles associés, avec pour finalité leur insertion sociale et, si possible, professionnelle.

L'arrêté préfectoral du 11 juillet 2008 fixait la capacité totale de la structure à 60 places, réparties sur trois unités. Cependant, considérant que l'extension, à moyens constants, de la capacité de 6 places permettrait de mieux répondre aux besoins des enfants et adolescents de l'Eure-et-Loir, le Directeur Général de l'ARS modifiait l'agrément le 2 octobre 2015. La capacité totale a donc été portée de 60 à 66 places, réparties comme suit :

- 26 places de semi-internat ;

- 40 places d'internat dont 10 places pour l'U.A.S. (pour des accueils réguliers ou de rupture), pour des enfants et adolescents, âgés de 6 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle et/ou des troubles psychiques.

Le nombre de journées réalisées, concernant les jeunes bénéficiaires d'une notification M.D.A., s'élève pour l'exercice 2017 à 11 272 dont 5 291 sur l'internat et 5 981 en semi-internat.

L'écart entre le prévisionnel et le réalisé s'explique par le fait que les parents sont de plus en plus nombreux à garder leurs enfants chez eux sur la totalité des vacances scolaires. Il faut rappeler à ce sujet que l'ARS demande que le fonctionnement de l'IME se rapproche au plus près de celui des institutions scolaires.

Enfin, il y a eu beaucoup de sorties définitives en cours d'année : 10 au total.

Au cours de l'exercice, 16 jeunes ont été admis au sein de l'IME, 4 sur la S.E.E.S., 7 sur la S.I.P.F.P., et 5 sur l'U.A.S. 8 jeunes ont été réorientés vers le milieu professionnel protégé en E.S.A.T et 2 en milieu ordinaire. En fin d'année, ils étaient 74 à fréquenter les différentes sections de l'établissement.

S'agissant des jeunes dont la sortie a été prononcée au cours de l'année 2017, la durée moyenne de séjour était de 4.07 années. L'accueil des plus de 20 ans, bénéficiaires de l'amendement CRETON, s'est traduit par 494 journées réalisées, dont 307 en internat.

Selon « l'enquête relative à la scolarisation dans les établissements médico-sociaux » portant sur la raison principale de l'accueil des 74 jeunes inscrits au 31 décembre 2017, 54 présentent des troubles du psychisme, 9, des déficiences intellectuelles, 2, des troubles du langage, 5, des troubles envahissants du développement, 1, une déficience auditive, 1, un trouble du comportement et de la communication et 2, d'autres troubles.

48 jeunes présentent, en plus du trouble principal, des troubles associés. Tous présentent des difficultés d'apprentissage et un retard scolaire, plus ou moins important. Cependant, tous bénéficient d'enseignements scolaires selon un rythme variant en fonction de leurs capacités, mais aussi de leur âge, étant donné qu'à partir de 14 ans, la formation préprofessionnelle alterne avec les apprentissages fondamentaux.

Le rapport PIVETEAU « Zéro situation sans solution » change le profil des jeunes accueillis, ce qui a une incidence certaine sur les troubles et les pathologies recensés dans l'institution.

De plus, 43 % de jeunes bénéficient d'une mesure éducative et/ou judiciaire et certains sont placés au Centre Départemental de l'Enfance ou en famille d'accueil. Ceci explique, en partie, les troubles des jeunes ayant pour origine des carences éducatives et/ou affectives.

Sur le plan scolaire, les apprentissages fondamentaux se poursuivent dans le cadre de classes bien repérées par les jeunes et de « groupes classes » bien définis. L'IME s'inscrit fortement dans une dynamique d'inclusion scolaire, autant que possible. Cette année, nous travaillons avec le collège de Senonches, l'école primaire de Belhomert, de Neuilly sur Eure, ainsi qu'avec celle de

Brezolles. Ceci concerne 21 jeunes de 9 à 16 ans.

En revanche, les activités de décroisement, associant des professionnels de l'IME, se développent, surtout à l'attention de jeunes en difficultés scolaires afin de répondre ou d'élargir leurs centres d'intérêt. Chaque lundi, le Lycée Sully de Nogent accueille 6 élèves de l'IME depuis septembre 2017.

Différentes réalisations en interne, mais aussi en réponse à des sollicitations externes, ont été proposées aux jeunes comme supports pédagogiques à la formation professionnelle. Toutes participent à l'acquisition de connaissances, de savoir-faire mais aussi à la valorisation de chacun. Entre fabrication de jardinières ou encore de mobilier extérieur, les occasions n'ont pas manqué de mettre en application les apprentissages théoriques. L'atelier délocalisé sur l'ESAT de La Loupe permet aux jeunes de se confronter à la réalité du travail protégé et de se préparer à une éventuelle embauche.

La formation en C.F.A. concerne un jeune qui est en apprentissage mécanique automobile. Il suit les cours en CFAS à Chartres. Un autre jeune a obtenu son CAP « Espaces-verts » au CFAS de Chartres.

Par ailleurs, les activités sportives prennent une large place dans le quotidien des jeunes de l'IME et sont très complémentaires des autres activités éducatives et pédagogiques. Certains jeunes obtiennent des titres et des médailles, ce qui optimise leurs parcours et leur bonne image de soi.

Les activités développées sur le secteur éducatif visent essentiellement l'autonomie dans les actes de

la vie quotidienne, l'épanouissement personnel et le développement culturel. Les médiations sont multiples mais, au cours de l'année 2017, l'accent a été plus particulièrement mis sur les activités manuelles et artistiques.

Les sorties et les courts séjours extérieurs permettent parfois de vérifier les acquis, de travailler l'autonomie dans les transports, le repérage à partir d'un plan, la mise en pratique des règles de savoir-vivre... mais aussi de développer d'autres relations entre les jeunes et avec les adultes. Une classe découverte a eu lieu en Normandie sur 3 jours avec les plus petits. Il est envisagé de préparer une classe verte et une classe de mer en 2018.

L'IME s'est engagé, au titre d'établissement témoin sur le département, à s'inscrire dans une démarche de formation et de mise en œuvre autour des Compétences Psycho-Sociales (CPS) sur la demande de l'ARS et avec son appui.

L'activité d'un établissement s'évalue, également, par rapport à la situation des jeunes à la sortie de l'établissement. En 2017, sur les 10 jeunes ayant quitté l'IME :

- 1 est en recherche d'un emploi en milieu ordinaire
- 1 est entré dans une formation proposée par l'armée
- 6 ont intégré un ESAT avec ou sans foyer d'hébergement
- 2 ont intégré un autre IME

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL
« LA MAISON MATERNELLE »

MANIN, 75019 PARIS (75019)



Notre Autorisation a connu une évolution en 2017 puisqu'un cinquième groupe d'accueil a ouvert ses portes fin 2016, dont la totalité de l'effectif a été pourvu en mars 2017, impliquant une nouvelle structuration de l'accueil des enfants. Nous accueillons désormais 57 enfants, âgés de 3 à 16 ans répartis sur 5 groupes d'accueil mixtes et transversaux en âge, afin de favoriser l'accueil des fratries.

Chaque groupe d'accueil dispose d'un espace nuit avec des chambres individuelles, doubles ou triples et d'une salle de bain dans chaque chambre, mais également d'un espace salon et cuisine ouverte pour la vie collective du groupe.

LES FAITS MARQUANTS CONCERNANT LES GROUPES D'ACCUEIL

Les services généraux

L'équipe des services généraux s'est attachée à clôturer la restructuration architecturale :

- plusieurs dégâts des eaux ont été traités, dus à un mauvais écoulement des eaux de pluies

- nous avons préparé la venue de la commission de sécurité qui avait émis un avis défavorable à l'exploitation courant avril 2017. Une nouvelle commission de sécurité s'est tenue en septembre 2017, et après avoir constaté la levée de la totalité des réserves émises par cette dernière, un avis favorable à la poursuite de l'exploitation a été délivré.

- un travail pour développer l'action de personnel bénévole a été développé : nous avons accueilli aux vacances de la Toussaint une équipe de 14 bénévoles de l'entreprise le « Bon Coin » qui a décoré, avec les enfants et les professionnels, l'établissement aux couleurs d'Halloween.

- nous avons clôturé l'année 2017 par une fête de Noël. Sous l'impulsion des services généraux, l'ensemble des professionnels s'est impliqué dans la préparation de cet évènement. Les membres du Léo's club ont également participé à cette fête en finançant la totalité des cadeaux de Noël des enfants accueillis et en les distribuant le jour de la fête.

ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS



Equipe des surveillants de nuit

L'équipe des surveillants de nuit est plutôt stable, elle est composée de 6 professionnels dont la mission est de veiller sur les enfants la nuit, après le départ des éducateurs.

L'objectif principal est d'apporter plus de cohérence dans leur intervention auprès des enfants. Il s'agit de créer un espace d'échange et de réflexion pour discuter des pratiques professionnelles et ainsi déterminer des modes d'interventions adaptés aux besoins des enfants accueillis.

Le Groupe du rez-de-chaussée

Depuis décembre 2016, date de son ouverture et tout au long de l'année 2017, le cinquième groupe a atteint son effectif complet au mois de mars.

Ce 5ème groupe accueille actuellement 11 enfants âgés de 4 à 15 ans, garçons et filles, encadrés par une équipe de 5 éducateurs hommes et femmes. Nous avons tenu à constituer un groupe hétérogène. La majorité des enfants accueillis sur le groupe profitent d'un premier placement.

L'action principale mise en place sur le groupe a été de fédérer les jeunes entre eux, de poser les bases de la vie en collectivité, de trouver un fonctionnement avec un groupe d'âges très élargis.

L'objectif principal pour l'année à venir est d'améliorer le travail avec les différents partenaires.

Le Groupe du 1^{er} étage

Avec une capacité de 13 places, le groupe « 1^{er} étage » accueille actuellement 12 enfants, garçons et filles, âgés de 9 à 15 ans. Une équipe de 5 éducateurs et un agent de service accompagnent ces enfants dans la vie quotidienne et dans la mise en œuvre de leur projet personnalisé en lien avec la famille.

L'année 2017 a été marquée par plusieurs changements

au sein de l'équipe éducative et du groupe d'accueil.

En effet, après plusieurs années au sein de la Maison d'enfants Manin, plusieurs enfants ont pu concrétiser le projet d'un retour en famille. Le groupe a ainsi connu un nombre conséquent de départs et de nouvelles admissions.

De plus, 3 éducateurs spécialisés en poste depuis de nombreuses années ont quitté leurs fonctions pour des raisons personnelles. L'équipe a dû se reconstruire en accueillant 3 nouveaux professionnels et une éducatrice en formation, préparant le Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé, pour un stage long de 9 mois.

L'objectif principal de l'année est la consolidation de l'équipe éducative face à tous ces changements. Il s'agira d'aider l'équipe à acquérir plus d'autonomie dans le travail et lui permettre d'accélérer son processus de maturation.

Le Groupe du 2^{ème} étage

Cette équipe habituée à travailler ensemble depuis plusieurs années a été secouée par le décès d'un collègue. Malgré cette tragédie, elle se reconstruit progressivement. Le décès de ce professionnel travaillant depuis 6 ans au sein de l'établissement a nécessité la mise en place d'un accompagnement par une psychologue spécialisée pour les professionnels et les enfants et adolescents accueillis, générant une dépense non prévue de 4320 euros.

Par ailleurs, il a été très difficile d'accompagner les enfants qui ont perdu leur éducateur, d'être auprès d'eux, de comprendre leur peine et leur tristesse. Aujourd'hui tout comme pour l'équipe les enfants se posent à nouveau se reconstruisent et se projettent.

L'objectif principal de l'année est de poursuivre le travail d'investissement et d'appropriation des lieux, afin de se rapprocher le plus possible du « foyer » au sens étymologique du terme.

ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

Le Groupe du 3^{ème} étage

Ce groupe est la plus petite unité de la Maison, avec 8 enfants âgés de 10 à 16 ans, dont deux fratries. L'équipe éducative est composée de 5 éducateurs - une éducatrice spécialisée a rejoint l'équipe en fin d'année - et a, elle aussi, accueilli un étudiant préparant un DUT - Carrières Sociales pour un stage de 2 mois.

Cette année, l'accompagnement éducatif des enfants s'est axé sur l'autonomie, avec un travail sur l'orientation vers des structures en semi-autonomie, la citoyenneté, l'élection présidentielle, l'accès à la culture...

L'objectif principal de l'année est de développer le travail avec les familles en soutenant la fonction parentale et en s'inscrivant dans une démarche de co-éducation.

Le Groupe de l'aile

Cette équipe, qui avait un taux d'encadrement supérieur à celui des autres équipes, car historiquement elle accueillait les plus jeunes enfants de la maison avant les travaux, est passée à 5 Equivalents Temps Plein d'éducateur comme les autres équipes. Elle a connu beaucoup de changement durant l'année, entre des départs définitifs et des congés maladie ou maternité, le « turn-over » a été très important.

L'objectif principal de l'année est de travailler la cohésion d'équipe.

Focus sur l'accueil modulable

Cette année encore, toujours avec l'accord de l'aide sociale à l'enfance et avec la validation par un juge en cas d'ordonnance provisoire de placement, nous avons pu mettre en place de l'accueil modulable pour certains jeunes dont un retour au domicile était envisagé.

Cette forme d'accueil a pour but d'accompagner le retour au domicile en douceur, en permettant aux enfants de passer de plus en plus de temps au domicile et en donnant la possibilité aux enfants et aux familles de bénéficier du soutien de l'institution. Notre travail s'en trouve légèrement modifié car nous sommes également plus présents au domicile.

Le temps des enfants passé au domicile familial augmente progressivement selon un calendrier préalablement établi en concertation avec les familles qui, en contrepartie, acceptent que nous puissions entrer dans leur domicile sans jugement ni préjugé.

Nous restons donc dans la situation tout en nous éloignant progressivement. Le climat de confiance est souvent meilleur et celui-ci permet aux parents de pouvoir nous solliciter en cas de difficultés.

Nous devons rappeler que l'enfant bénéficie d'une réelle place sur le groupe. Il sera invité aux événements, son anniversaire sera fêté et il pourra évidemment venir dormir à la Maison d'enfants Manin en cas de besoin.

Cette disposition ne peut se mettre en place que lorsque le domicile des parents ne se trouve pas trop éloigné de la structure, afin que la réactivité puisse être totale. Le but étant d'éviter les changements brutaux, nous maintenons un certain nombre d'infrastructures (scolaires notamment) afin d'opérer ces changements en douceur.

Aujourd'hui la mise en œuvre de l'accueil modulable peut également être demandée à l'admission du jeune par les services partenaires. En effet, proposer aux familles et aux enfants de ne venir qu'une ou 2 nuits sur le foyer peut être un moyen de mettre en place un travail éducatif en douceur et de faciliter la séparation des enfants de leurs parents. Pour le moment, le dispositif d'accueil modulable n'a que très partiellement marché, lorsque la séparation est difficile, le progressif a du mal à prendre.

L'an dernier, 10 enfants ont pu bénéficier de ce dispositif. Tous sont rentrés définitivement chez eux.

ACTIVITES ET LOISIRS

Mi-juillet, 10 jeunes ont pu bénéficier d'un séjour de loisirs qui les a menés tout près de la frontière espagnole. Au programme : escalade, kayak, visite de Perpignan et de Barcelone. D'autres ont profité d'un séjour à Center Park.



ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL DE GLAYE

CHÂTEAU DE GLAYE, CETON (61-ORNE)



L'ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Sur l'exercice 2017, nous avons réalisé 23 492 journées, soit 2108 journées de moins que le prévisionnel, conséquence d'une importante baisse d'activité observée dès la rentrée de septembre 2017.

Nous avons anticipé ce phénomène en accentuant notre travail avec les départements limitrophes, notamment avec l'A.S.E de la Sarthe. Nous avons également pris contact avec la DASES de Paris. Parallèlement, pour faire face à cette sous-activité, nous avons gelé six postes et nous avons procédé au redéploiement d'une partie du personnel. Nous avons été contraints de fermer une unité de vie et de réorganiser l'accompagnement éducatif autour de cinq groupes.

Ainsi, nous terminons l'année avec un effectif de 63 jeunes pour une capacité de 72 places.

Pour ce qui concerne les jeunes qui nous sont confiés, cette année encore, nous avons fait face à des situations familiales complexes, avec pour un grand nombre de jeunes et de fratries peu ou pas de possibilité de retour en famille. Cela s'est traduit par des effectifs plus importants lors des week-ends et des vacances scolaires.

Pour permettre à ces enfants et adolescents de prendre un peu de recul et de souffler du grand collectif, nous avons organisé des accueils relais en faisant appel à une association située près de Clermont-Ferrand. Les enfants ont pu profiter individuellement d'un séjour en famille d'accueil et profiter des activités proposées dans ce cadre.

37 jeunes sont sortis dans le courant de l'année 2017. Ces sorties se sont effectuées en lien avec leur projet, certains ont été réorientés vers d'autres structures ou en famille d'accueil, une grande majorité de ces jeunes sont retournés vivre au sein de leur famille, 4 jeunes majeurs ont pris leur «envol».

On retiendra de l'année 2017 un deuxième semestre difficile. En effet, la baisse de l'activité, la fermeture d'un groupe, le redéploiement d'une partie du personnel, le doute qui s'est installé sur la pérennité de notre activité et l'avenir de l'établissement ont généré de l'inquiétude et déstabilisé les équipes. Nous avons toutefois trouvé les ressources nécessaires pour relancer une dynamique positive et poursuivre notre mission auprès des jeunes qui nous sont confiés.



ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET LOISIRS

Tout au long de l'année, les jeunes participent à diverses activités sportives. Les inscriptions dans les clubs et associations alentours, plusieurs disciplines comme le football, la danse, l'équitation, la natation, les rollers, permettent aux enfants et adolescent(e)s de se défouler et de sortir de l'institution.

Des ateliers et autres manifestations sont organisés au sein de l'établissement avec une forte implication des enfants et des adultes dans l'organisation et la préparation de ces activités (atelier confiseries/chocolat, carnaval, la kermesse avec la présence des familles, la fête de Noël...).

LES SÉJOURS

Sur l'été, les équipes éducatives organisent des séjours qui permettent à chaque groupe de sortir du quotidien de l'institution et de prendre un « bol d'air », que ce soit à la campagne, au bord de la mer ou à la montagne.

Ce sont des temps forts de la vie du groupe hors institution. Ils permettent aux uns et aux autres de partager des activités, des centres d'intérêt, de faire des rencontres qui vont fédérer le groupe et créer du lien entre les individus.



ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF
« LE NID DES BOIS »

MANOU (28-EURE-ET-LOIR)



ACTIVITÉ IME 2017

L'IME a accueilli en moyenne 72 enfants avec un taux d'occupation de 66 places, dont 40 externes et 30 en interne. L'Unité d'Accueil Séquentiel (UAS) a accueilli 17 enfants sur un emploi du temps séquencé qui fait réaliser 11 places à temps plein pour 10 places prévues.

L'année 2017 a essentiellement été marquée par la direction unique de l'ESAT et de l'IME depuis avril 2016, l'inclusion scolaire et sociale ainsi que l'évolution de l'internat de semaine.

La direction unique a pour vocation de répondre avec souplesse, réactivité et adaptation aux projets des enfants, des adolescents et des adultes en favorisant le partage de pratiques professionnelles et le développement des transversalités. Cela se traduit concrètement par des rencontres régulières entre acteurs professionnels des deux sites et des collaborations autour de travaux d'espaces verts, de mutualisation de véhicules, d'activités comme le théâtre ou encore d'échanges autour des déclinaisons de la loi 2002-02 et de projets personnalisés.

L'inclusion scolaire

A l'IME, la grande thématique de travail fut l'inclusion scolaire et sociale autour du projet ambitieux d'une société inclusive, avec cette conviction que les enfants en sont les principaux acteurs.

Nous avons eu des réunions avec l'Agence Régionale de la Santé et l'Inspection Académique ainsi que les directions des écoles et collèges du secteur. Pour rappel : la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a permis d'accroître significativement le nombre d'enfants handicapés accueillis en milieu scolaire ordinaire. En 2017, plus de 320 000 enfants en situation de handicap ont intégré les écoles, collèges et lycées, contre 100 000 en 2006.

Pour ce qui nous concerne et au-delà des chiffres, nous avons constaté une réelle évolution des collaborations avec les professionnels de l'Education Nationale, à savoir : la participation aux conseils des écoles, le partage de projets et de pratiques entre professionnels, la participation aux portes ouvertes du collège... qui viennent marquer le passage progressif de l'intégration à l'inclusion. Concrètement pour l'IME, 12 élèves ont pu bénéficier d'accompagnement au sein de structures scolaires ordinaires. Pour ce faire, nous avons réorganisé les emplois du temps des éducateurs afin de permettre à des binômes « Professeur des écoles et personnel éducatif » d'accompagner les enfants. Le bilan est positif pour les écoles primaires. En revanche, nous relevons des difficultés pour les élèves à se maintenir dans les dispositifs ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) et nous notons que tout reste à construire avec les lycées professionnels, qui ne répondent pas encore

ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

aux besoins identifiés. Nous sommes donc tous très mobilisés pour renforcer et accroître l'inclusion scolaire en 2018.

Au-delà de la volonté de l'Association et de l'engagement du Directeur Général et du Directeur du pôle IME/ESAT c'est toute une culture du médico-social que nous devons réinterroger, pour nous certes, mais aussi pour et avec les acteurs de la société civile que nous devons aider à devenir plus accueillants, plus bienveillants à l'adresse des personnes plus vulnérables.

L'INTERNAT :

Historiquement, l'IME de Manou accueille des enfants à partir de 6 ans en internat de semaine. Conjointement, et avec l'appui de l'ARS et de la MDA (Maison de l'Autonomie. Ex MDPH), nous avons réinterrogé toutes les situations d'enfants de 6 à 13 ans bénéficiant d'accueil en internat de semaine, à temps plein ou en séquences. Ce travail de synthèse et d'élaboration de projets de vie au plus près de l'environnement d'attache nous a permis dès la rentrée scolaire de septembre 2017 de ne faire fonctionner l'internat qu'à partir de l'âge de 13 ans. L'IME est passé de 40 places d'internat à 30 places. Ce chiffre, dans la dynamique inclusive, va régulièrement baisser.

LE SPORT :

Le sport occupe une place importante au sein de l'établissement.

Au-delà de l'activité physique en elle-même, les acteurs du sport, le professeur d'éducation physique, la professeure de judo, l'éducateur sportif ainsi que certains éducateurs ont à cœur de développer, par la pratique sportive, l'inclusion sociale. En effet, chaque fois que c'est possible, le sport se pratique en club, à l'extérieur des murs et surtout avec d'autres enfants et partenaires du milieu protégé ou non. Ainsi les jeunes ont participé à plusieurs tournois de football et de basket-ball ou encore à des épreuves d'athlétisme.

En football, l'équipe des Bleus de l'IME de Manou est revenue en Bretagne sur les terrains de Redon, qui lui avait permis de partir en Suède pour la finale de Coupe d'Europe l'an passé. Cette année, en 8 matchs, les Bleus n'ont essuyé qu'une seule défaite, lors de la demi-finale. Malgré toute son énergie et son talent, l'équipe de Manou se place à la troisième place et gagne la « petite finale » en Coupe de France. Nous saluons cette belle performance.

Le 7 mars 2017, les jeunes de l'IME ont été invités par Marco Simone, entraîneur du Stade Lavallois Mayenne FC et ancien international Italien.



Marco Simone a fait la connaissance des athlètes Spécial Olympics sur un terrain, il y a quelques mois. Touché par la magie de cette rencontre, il a accepté de devenir Ambassadeur de l'association Spécial Olympics France. Pour cette occasion, une conférence de presse était organisée au centre de formation du Stade Lavallois Mayenne FC. L'IME de Manou, qui travaille avec le Spécial

Olympics, était convié à participer à cette conférence. Loïc, Issiaga et Christopher, pour cette occasion, ont offert des cadeaux à Marco Simone. Emu par ce geste, il leur a offert la visite du centre de formation et leur a présenté certains joueurs professionnels. Puis avant de partir, les trois jeunes ont reçu de sa part un ballon dédié.

ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

L'IME organise chaque année une à deux journées « Cross » sur son parc. L'inclusion peut aussi se faire de l'extérieur vers l'intérieur. En 2017, 2 journées cross ont eu lieu le 5 et le 7 décembre. Les conditions climatiques étaient au rendez-vous ; froid, pluie et boue. L'IME a également accueilli le cross USEP, qui réunit les écoles primaires des alentours. Trois courses étaient au programme et 250 enfants ont foulé les allées du parc. La première course concernait les 10-11 ans et la distance était de 2400 m, la deuxième les 6-7 ans avec 1000 m et

la troisième les 8-9 ans avec 1400 m de distance. Un bon chocolat chaud accompagné de gâteaux fut servi après les épreuves pour réchauffer les jeunes sportifs et les accompagnateurs. Le deuxième cross du jeudi réunissait une partie des IME d'Eure-et-Loir avec une douzaine de courses au programme de 600 à 2400 mètres. Nous avons reçu plus de 150 enfants. Cette semaine sportive fut très réussie malgré les conditions climatiques assez difficiles. Tous les enfants sont repartis avec le sourire et l'envie de revenir l'année suivante.



LA CULTURE :

Chaque année, Catherine, Professeur des écoles, fait participer sa classe aux concours de Bandes Dessinées d'Angoulême, de l'écriture aux dessins. C'est un gros travail, rigoureux, qui s'avère très intéressant pour les enfants qui ont vu leur production saluée et récompensée par un prix national, le prix « Petit Fauve d'Or ». Leur bande dessinée a été exposée à Angoulême jusqu'au festival suivant.

LE CIRQUE :

Tristan, permanent d'une compagnie de cirque, comédien et enfant de la balle, est venu entraîner des enfants sur plusieurs séances aux numéros de cirque. Avec une enseignante, ils ont créé un spectacle qui a été produit en public à Champrond en Gastine (28), qui a été un réel succès. Ce spectacle a été filmé. L'expérience

sera renouvelée. Catherine, enseignante, en dit : « La classe cirque apporte beaucoup aux élèves, aussi bien au niveau pédagogique qu'éducatif. Depuis la mise en place de ce projet, c'est la première année qu'une « Compagnie » souhaite monter un spectacle. Cette expérience fut enrichissante pour les jeunes qui ont su montrer beaucoup de talent et de solidarité entre eux. ».

CULTURE AGRICOLE :

Au printemps, l'IME a participé au concours des Ecoles fleuries. Les plus grands ont préparé la terre, bêché, ratissé. Les plus jeunes ont choisi les fleurs et les ont plantées avec l'aide des éducateurs, sous l'œil avisé de Gilles, éducateur technique. Le premier prix départemental a été accordé à l'IME ainsi que le prix d'honneur national.

ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

Le journal « L'Echo Républicain » a fait un article sur ce fait :

Une pédagogie coopérative à l'IME de Manou !

La classe Nature/Environnement de l'Unité d'Enseignement de l'IME de Manou a pour objectif de responsabiliser les élèves et de développer leurs compétences éco-citoyennes.

Cette année, un projet commun avec l'atelier professionnel « Entretien des Espaces Verts » est né : embellir le cadre de vie dans une démarche éco-responsable (recyclage, permaculture, réduction des déchets...) tout en participant au Concours des Ecoles fleuries.

Une véritable dynamique s'est instaurée, invitant tous les autres secteurs à participer à cette aventure !

La visite du jury a été un moment fort : les élèves étaient fiers de présenter leurs diverses réalisations ainsi que le travail scolaire rassemblé dans l'album de vie. Cet Album sera jugé sur la qualité des travaux d'élèves et le contenu

du projet pédagogique de cette classe Nature, pour une éventuelle sélection nationale.

La participation au « Concours des Ecoles fleuries », organisé par l'union départementale des délégués départementaux de l'éducation nationale et l'association départementale de l'Office central de la coopération à l'école (OCCE), a donc permis de mettre en lumière la démarche coopérative de tous les secteurs de l'établissement !

Par ailleurs, les jeunes vont régulièrement travailler et apprendre les ficelles du métier auprès d'un maraîcher en produits biologiques de La Loupe. Le groupe de jeunes et Gilles l'éducateur s'y rendent régulièrement. Ils préparent des paniers de bons légumes qui sont commandés et achetés par les salariés de l'ESAT et de l'IME. Dix pour cent des ventes sont reversés à l'IME pour financer du matériel agricole. Ce programme fait partie de la dynamique inclusive de l'IME.



RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES :

L'IME a mis en place avec le concours de salariés de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de Senonches, ville située à 10 kilomètres de Manou, des rencontres entre les enfants de l'IME et les personnes âgées.

Il ne s'agit pas seulement de mettre en présence les enfants et les personnes âgées. Le cœur du projet est de favoriser l'émergence d'un lien entre les personnes jeunes et âgées. Les organisateurs de ce projet mettent en place des supports pour y parvenir.

Chaque rencontre s'appuie donc sur une activité réalisable par les enfants et les résidents de l'EHPAD, qui doit présenter un intérêt pour les deux parties.

D'un côté, les enfants doivent pouvoir participer à l'activité, d'autre part l'activité proposée ne doit pas faire naître chez les personnes âgées un sentiment d'infantilisation. Du côté des personnes âgées, toutes

les activités proposées concourent au maintien de l'autonomie et de la socialisation, quelle que soit la dépendance du résident.

EN CONCLUSION :

En 2017, l'IME a organisé beaucoup d'activités. Toutes ont pour même objectif de socialiser et de mettre en contact les enfants et les adolescents de l'IME avec le milieu ordinaire. Il s'agit pour l'ensemble de l'IME de s'inscrire dans une logique de parcours, de trajectoire de vie, où plusieurs acteurs partagent un projet commun autour de l'enfant. Cette nouvelle approche est un enjeu important de mutation culturelle pour l'établissement, qui, jusqu'alors, s'appuyait sur un mode d'accompagnement internalisé et de parcours standardisé. L'établissement a le potentiel nécessaire pour entamer une politique de changement, qui conduira, à terme, à passer de l'intégration à l'inclusion, du « Vivre comme les autres à vivre avec les autres ».

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL - ESAT « LES ATELIERS DES PORTES DU PERCHE »

LA LOUPE (28-EURE-ET-LOIR)



L'année 2017 a vu, cette année encore, un développement des activités de l'ESAT.

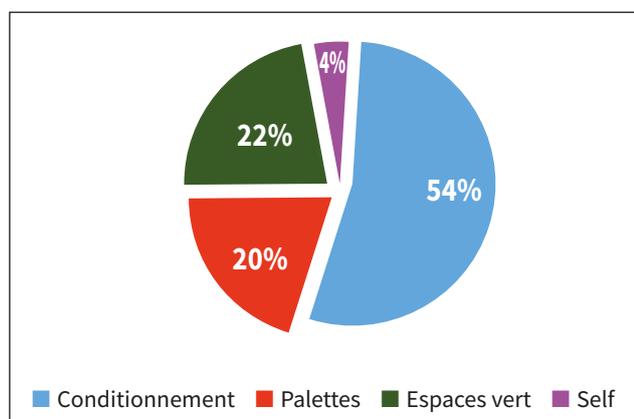
L'établissement poursuit son rôle de service d'aide par le travail, en portant une attention permanente sur la bonne articulation entre l'accompagnement au quotidien de personnes en situation de handicap et l'activité commerciale.

L'effectif n'a pas changé en 2017 : il reste à 45, correspondant à 42 postes à temps plein. 8 travailleurs sont à temps partiel. Sur la totalité de l'effectif des personnes en situation de handicap, 44 résident dans l'Eure-et-Loir et 2 résident dans l'Orne (61).

La situation personnelle et familiale des usagers accueillis peut différer. On observe différents lieux de résidence tels que les familles d'accueil, leurs propres foyers ou bien encore la résidence de leurs parents. La majeure partie réside chez leurs parents (23), la seconde partie vit dans son propre foyer (20) et une minorité réside dans une famille d'accueil (3).

La moitié de l'ensemble des travailleurs de l'ESAT est autonome concernant le lieu de résidence, mais seulement huit d'entre eux sont pleinement autonomes dans leurs vies sociales. La majeure partie a donc besoin d'accompagnement. La majorité (26) est accompagnée par les parents, 2 bénéficient de suivis par des assistantes sociales de villes, 9 ont une aide par tutelle ou curatelle et, enfin, un seul bénéficie d'un suivi par un service social lié au centre hospitalier Henri EY.

RÉPARTITION DES PERSONNES PAR PÔLES D'ACTIVITÉS



On note que l'activité liée à l'atelier de conditionnement est la plus importante. Nous constatons, en 2017, que les demandes d'embauche sont en majorité dirigées vers cet atelier.

Le taux d'occupation est de 100 %. La répartition par sexe est de 85% d'hommes et 15% de femmes. L'âge

moyen est de 30 ans pour les hommes et 30 ans pour les femmes, ce qui fait apparaître un effectif assez jeune.

Des demandes de stages sont faites régulièrement par les IME, le pôle emploi et les organismes d'évaluation en vue d'une orientation par la MDPH en ESAT.

En 2017, 10 stages de découverte ont été proposés dans l'établissement. Cela permet à des jeunes d'IME ou à des personnes en situation de handicap sans activités professionnelles de découvrir la réalité des accompagnements en ESAT.

La procédure d'élaboration des projets professionnels individualisés à l'ESAT a été revue en 2017. Elle favorise le suivi des actions décidées, leur évaluation en fin de période et la participation des membres de l'équipe pluridisciplinaire et de partenaires à l'élaboration des projets professionnels individualisés. Cela permet de faire des évaluations régulières qui indiquent où en est la personne dans son parcours social et professionnel. Chaque travailleur participe activement à ce processus. Des créneaux horaires réservés de 45 mn ont été définis dans le planning hebdomadaire de l'ESAT, permettant ainsi d'organiser 2 à 3 réunions de projet par semaine. Les grands domaines d'accompagnement identifiés dans les projets individuels sont les suivants :

- formation technique aux différents postes de travail ;
- préservation de la santé au travail ;
- savoir-être au travail : relations avec ses collègues, respect des autres et du règlement ;
- accompagnement vers le milieu ordinaire de travail ;
- accompagnement vers un changement d'atelier, ou à une adaptation du temps de travail ;
- accompagnement vers une Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) ;
- demandes de formations, notamment informatique, gestes et postures, gestes qui sauvent...
- accompagnement vers une réorientation en Section d'animation, ou vers un accompagnement en foyer d'hébergement ou SAVS ;
- demande d'activités de soutien (par exemple : organisation du poste de travail, maintien des acquis scolaires, informatique, droits au travail..).

A l'extérieur de l'ESAT :

Conformément aux projets professionnels individualisés, 4 stages ont été organisés à l'extérieur de l'établissement, 1 stage en ESAT Hors-Murs, 2 stages en ESAT et 1 stage en milieu ordinaire de travail, soit au total 60 jours de stage.

ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

LES ACTIVITÉS D'AIDE ET DE SOUTIEN :

Des activités artistiques ou culturelles sont proposées régulièrement, certaines en liaison avec l'IME de Manou. Le travail sur ces différents thèmes est l'occasion de maintenir les acquis fondamentaux (lecture, écriture, calcul, repères dans le temps...), d'utiliser l'outil informatique, de favoriser la communication au sein

de l'établissement et l'ouverture vers l'extérieur. L'ESAT va développer l'orientation des personnes sur des dispositifs artistiques et culturels à l'extérieur, inscrivant ainsi l'ESAT dans une démarche d'inclusion qui sera profitable à tous.

Les autres activités de soutien proposées dans l'établissement sont définies en lien avec l'activité



professionnelle, dans un travail collaboratif entre la direction, la Professeur des écoles, l'infirmière et les moniteurs d'atelier. Le thème principal de travail de l'année 2017 a été la description des postes de travail des ateliers. Ces activités ont pour objectif d'aider les travailleurs à mieux connaître, à savoir décrire les activités professionnelles et leurs gestes techniques quotidiens, dans l'idée de valoriser leurs savoir-faire et leurs apprentissages.

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

En 2017, il y a eu 3 réunions du Conseil de la vie Sociale. Des séances de soutien ont été organisées afin de rappeler le rôle et les modalités de fonctionnement du CVS. Le Président, travailleur en situation de handicap, est épaulé par 3 autres travailleurs ainsi que par une personne représentant les familles. Chaque usager de l'ESAT participe à l'ordre du jour en exprimant ses interrogations ou ses propositions au Président, qu'ils côtoient chaque jour. En 2017, les thèmes ont tourné autour de l'organisation de la vie quotidienne, des activités et animations, des projets de travaux et d'équipements et ont porté sur l'hygiène et l'entretien des espaces communs.

LES ATELIERS

Atelier entretien de jardins et espaces verts :

L'activité Entretien des jardins et espaces verts accueille 10 travailleurs encadrés par 2 moniteurs d'ateliers. Réparties sur plusieurs chantiers, 2 équipes effectuent des travaux d'entretien de jardins et d'espaces verts (taille de haies, tonte, nettoyage de massifs, ramassage de feuilles, etc.). L'ensemble des travailleurs s'inscrivent dans un parcours d'apprentissage technique et théorique progressif en lien avec leur projet professionnel individualisé : tonte des pelouses, entretien des espaces urbains, taille des haies, entretien des massifs, ramassage de feuilles, etc.

La demande de la clientèle (entreprises, collectivités et particuliers) est en constante augmentation et ne connaît pas de saisonnalité.

Atelier restauration et fabrication de palettes :

L'activité restauration et fabrication de palettes, quant à elle, accueille 8 travailleurs encadrés par un moniteur d'atelier. Cet atelier s'articule autour d'une production journalière actuelle de 400 palettes mais avec un potentiel de 600/jour. Cette activité nécessite une réelle technicité de la part des travailleurs en situation de handicap mais permet aussi des « portes d'entrées » accessibles à tous

ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

niveaux de compétences et de capacité de travail du fait de la grande diversité des postes de travail proposés. Cet atelier s'adresse à une clientèle exclusivement composée d'entreprises.

Atelier conditionnement et sous-traitance :

Cet atelier de 25 personnes est encadré par 2 postes et demi de moniteur d'atelier. Il est en essor croissant tant sur les demandes que par sa production. Nous passons d'une logique de production, - les entreprises débordées venaient nous demander de les dépanner - à une logique de compétence. Aujourd'hui, l'ESAT est sollicité pour son sérieux et son savoir-faire professionnel. Nos partenaires principaux sont : Le groupe Mousquetaires (Bricomarché), la société MTS qui conçoit, fabrique et distribue des gammes complètes de galeries et d'accessoires de portage pour véhicules utilitaires (pompiers, EDF ..) et l'entreprise Filter-Sun, fabricant de stores. Les activités de cet atelier permettent de travailler plusieurs points :

- la précision du geste, la motricité fine à travers la manipulation de petits objets en sachet ;
- le maintien des acquis scolaires notamment en calcul ;
- l'utilisation de petites machines : soudeuse, balance compteuse ;
- la pose d'étiquettes ;
- veiller à la qualité et à la quantité du travail fourni ;
- être capable de travailler dans un groupe important, en étant dépendant des autres ;
- être capable de s'adapter et de répondre à une demande pressante.

Atelier SELF et entretien des locaux :

C'est le plus petit atelier mais il a une grande utilité au sein de l'ESAT. Deux personnes encadrées par une monitrice d'atelier à mi-temps préparent le self en lien avec la cuisine centrale de l'IME. Cet atelier n'a aucune vocation commerciale. Une des deux personnes de cet atelier suit une formation MHL (Maintien de l'Hygiène des Locaux) au sein de l'IME.

PROJETS ET PERSPECTIVES :

L'établissement a pour objectif principal de mener sa politique qualité autour d'une double finalité :

Médico-sociale : pour offrir une prestation de service auprès des usagers avec un accompagnement dans une insertion sociale par le travail avec un soutien médico-social.

Commerciale et d'entreprise : pour répondre à des prestations de service, qui permettent d'apporter du travail aux usagers tout en respectant les exigences de chaque client au même titre qu'une entreprise en milieu ordinaire.

Deux réunions par mois, appelées « réunions qualité », seront mises en place afin de faire le point sur les questions traitant de la sécurité, des non-conformités internes, des réclamations, des informations concernant les nouveaux produits ou les nouvelles consignes des clients.

Ce collectif sera composé du Directeur, du chef de service, de l'assistante de direction et, dans la mesure des contraintes liées à la production, d'un moniteur



ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

d'atelier de chaque site de production.

La qualité, au sein de l'ESAT, se décline en actes et essentiellement pour objectifs :

- **de satisfaire les usagers** en faisant valoir leurs droits, en les plaçant acteurs dans leur accompagnement et en veillant à ce que les réponses (actions, projets, procédures, processus) soient adaptées à chacun ;
- **de satisfaire les clients** en menant une politique d'écoute des besoins et de satisfaction des commandes, en étant force de proposition et en présentant des solutions.

Nous avons pour projet d'accentuer la valorisation des compétences en favorisant la formation continue des salariés et des usagers et en développant la reconnaissance des savoir-faire et des compétences.

L'ESAT poursuit sa participation au développement d'une culture de développement durable en formant le personnel sur les risques environnementaux, en respectant la législation en vigueur, en réduisant et en raisonnant sa consommation d'énergie.

L'établissement développe sa culture de la Bienveillance qui vise à promouvoir le bien-être de l'utilisateur dans une démarche positive, en gardant présent à l'esprit le risque permanent de maltraitance.

Ainsi, l'ESAT décline une culture du respect de la personne et de son histoire, de sa dignité et de sa singularité. Notre plan d'action est inscrit dans une déclinaison claire du parcours des personnes autour d'un projet d'accueil et d'accompagnement co-construit, défini et évalué.

L'ouverture de l'ESAT « à et sur son environnement » :

Ce chapitre sur le travail en réseau mené au sein de l'ESAT met en avant une réflexion collective qui positionne l'établissement sur un territoire, dans un environnement où il interagit dans une politique d'ouverture.

L'ouverture sur l'environnement est une notion pleinement transversale au projet d'établissement. Elle concerne l'ensemble des chapitres développés dans ce document (secteur économique, environnement médico-social, stages, la formation, les familles...) ; elle est forcément entendue au titre de la recommandation des bonnes pratiques professionnelles comme un double mouvement à et sur son environnement, avec l'idée :

- de faciliter l'accès à nos équipements (famille, partenaires visiteurs...) et de nous faire connaître comme une ressource économique mais également sociale d'importance pour l'environnement ;
- d'aller vers l'extérieur, afin d'intégrer les personnes à la vie économique et sociale locale et de favoriser un enrichissement mutuel.

D'une manière générale, le partenariat et l'ouverture doivent offrir une amélioration de la qualité de la prestation.

Enfin, le projet d'extension de l'ESAT est à l'ordre du jour. Sa réalisation est espérée pour 2018. Le projet porte sur la construction d'un atelier d'environ 400 mètres carrés qui devrait améliorer les conditions de travail de tous les travailleurs en situation de handicap.



État actuel



Insertion du projet sur le site actuel. Les couleurs ne sont pas définitives



Association fondée en 1891
et reconnue d'utilité publique
par décret du 29 janvier 1899

Siège administratif
6-8, rue Emile Dubois
75014 Paris

Tél. : 01 43 22 60 16
Fax : 01 43 27 54 17
contact@lamaisonmaternelle.fr

www.lamaisonmaternelle.fr